

Séance du JEUDI 23 JUILLET

L'an mil neuf cent soixante dix le JEUDI 23 JUILLET à seize heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en Deuxième Session Facultative, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - BEDIER Francis - DIJOUX Joseph - OLIVE Gabriel - FOSSARD Charlemagne - AUBER Camille - Mme CHASSAGNE Raoul - MM. SERS Henry - FERRERE Chantilly - BOYER Bruno - GALLARD Jean - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - FONTAINE Frantz - AFJEJEE Abdoul-Hack - BOURHIS Camille - CHANE.KUNE Maurice - TESSIER Jacques - Mme PAYET André - MM. RAMASSAMY Adolphe - LAURET Gérard - TANDRYA Fred.

Etaient représentés :

M. CHEVASSUS André	par M. DIJOUX Joseph
Mme JASMIN Léopold	par M. GALLARD Jean
Mme BENARD Jules	par M. RIVIERE Maxime
M. Dr MAINGARD Paul	par M. TESSIER Jacques

Absents excusés :

MM. HOARAU Marcel - MONDON Claude.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le JUILLET 1970 et que le nombre de Conseillers présents a été de 23 sur 36 Conseillers en exercice./.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Monsieur TESSIER Jacques est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le MAIRE constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement./.

LE MAIRE,

